

Déclarations de M. Balfour
à la Chambre des Communes
en date du 6 Novembre 1917.

Après avoir déclaré, en réponse à une question qui lui avait été posée, qu'il n'y avait pas de traité secret concernant la rive gauche du Rhin, M. Balfour continua en ces termes :

... "Les honorables Collègues auxquels je réponds ne prennent-ils donc aucun intérêt à ces éléments, par exemple, de l'empire turc qui ont souffert et qui souffrent non seulement d'un mauvais gouvernement, mais aussi de la tyrannie la plus brutale et la plus barbare? N'est-ce donc rien que l'Arménie? N'est-ce rien que l'Arabie? Ils parlent de démocratisation. La démocratisation est d'un prix inestimable lorsqu'elle s'applique à des Etats jouissant d'un certain degré d'avancement. Elle est, à mon avis, une garantie de bon gouvernement et de progrès. Mais elle n'est pas applicable à toutes les formes de collectivités humaines, et en tous cas vous ne pourriez pas démocratiser la Turquie. Ceci est tout-à-fait évident.

" La Turquie est entrée en guerre. Nous est-il indifférent que l'Arménie, ainsi que le désire mon honorable Collègue, auteur de la Motion, soit remise sous la domination turque? (M. Snowden dit que non). Le premier point de

la Motion propose que tous les territoires occupés par les armées belligérantes, quelles qu'elles soient, soient rendus à leurs propriétaires originels. Cela n'a aucune signification, et c'est que vous voudriez remettre l'Arménie et l'Arabie sous la domination turque. Nous ne voulons détruire aucun élément turc composé de Turcs, gouverné par des Turcs et pour des Turcs, d'une manière qui convient aux Turcs; mais d'aucune façon il ne faut perdre de vue que l'un des buts que nous devons poursuivre, maintenant que la catastrophe internationale pèse sur nous, est la possibilité, le devoir d'arracher au gouvernement turc les peuples qui ne sont pas turcs, qui ont été désorganisés par les Turcs, dont le développement a été arrêté par les Turcs, et qui, j'en ai la conviction, prospèreraient s'il leur était donné d'avoir un gouvernement propre et de suivre leurs propres coutumes.

Déclarations de M. Lloyd George
au Parlement britannique
en date du 21 Décembre 1917.

Se référant à son discours de Glasgow, à propos des buts de guerre, M. Lloyd George, après avoir parlé des autres pays, a dit:

" Ces temps derniers, on s'est plaint que le Gouvernement n'avait pas pleinement fait connaître ses buts de guerre.

" Or, pas un mot n'a été dit de nos buts de paix que j'ai pourtant nettement expliqués à Glasgow.

" Voici cinq des points sur lesquels j'ai alors insisté et que je soumets à nouveau à ceux qui me critiquent:

" J'ai réclamé d'abord expressément la restauration complète de tous les territoires conquis par l'Allemagne et la réparation des dommages causés.....

" J'ai dit en second lieu que la question de Mésopotamie devrait être laissée pour être résolue au Congrès de la Paix, tout en spécifiant cependant que cette région, ainsi que l'Arménie, ne devraient jamais être replacées sous la domination néfaste des Turcs".

Extrait du discours de M. Lloyd George
prononcé le 5 janvier 1918 devant les Délégués des Trade-Unions

.....

" Hors d'Europe, nous croyons qu'il faut appliquer les mêmes principes. Sans doute nous ne contestons pas le maintien de l'empire ottoman dans les pays habités par la race turque, ni le maintien de sa capitale à Constantinople, les détroits unissant la Méditerranée à la Mer Noire étant internationalisés.

" L'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine, suivant nous, ont le droit de voir reconnaître leur existence nationale séparée. Nous n'allons pas discuter ici la forme exacte que pourra prendre dans chaque cas particulier la reconnaissance de cette existence. Bornons-nous à dire qu'il serait impossible de rendre ces pays à leurs anciens maîtres.

Déclarations de M. Balfour.

En réponse à une question de M. Ramsay Mac Donald (député de Leicester, travailliste), M. Balfour a fait le 11 juillet 1918, à la Chambre des Communes, les déclarations suivantes :

" Le Gouvernement de Sa Majesté britannique suit avec la sympathie et l'admiration la plus profonde la vaillante résistance des Arméniens dans la défense de leurs libertés et de leur honneur. Il fait tout son possible pour leur venir en aide.

" En ce qui concerne l'avenir de l'Arménie, je rappellerai simplement les déclarations publiques faites par les principaux hommes d'Etat des Puissances Alliées. Cet avenir sera décidé suivant le principe indiqué par l'honorable membre: droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Hommage à la vaillance des Arméniens

En réponse à une adresse présentée par la colonie arménienne de Manchester, lors de la visite de Mr. Lloyd George, au mois d'Août 1918, ce dernier a fait les déclarations suivantes :

" L'esprit de confiance qui anime vos paroles démontre d'une manière frappante la résolution invincible de votre motion éprouvée. L'Arménie impose la pitié et son appel est irrésistible.

" Mais ce qui lui donne le plus grand titre à l'appui sans réserve de ceux qui combattent pour les libertés de l'humanité, c'est que la détermination de ses fils à atteindre leur but ne faiblit jamais. En dépit des persécutions, des désastres et de répressions sans pitié, l'Arménie revendique toujours la justice devant le monde et dédaigne d'implorer son oppresseur pour qu'il lui fasse grâce.

" Je vous prie de croire que ceux à qui le Gouvernement de la Grande-Bretagne est confié ne sont pas oublieux de leurs responsabilités envers notre race martyrisée.

Déclarations du Comte de Crawford
à la Chambre des Lords

Milords, je ne puis répondre en détail aux questions posées par Lord Bryce, mais je puis lui donner d'une manière générale une assurance qu'il trouvera, je pense satisfaisante. La question que le noble vicomte a soulevée est une de celles qui en ce moment sont l'objet de la sérieuse attention du gouvernement de Sa Majesté se concertant avec ses alliés. Je regrette de ne pouvoir préciser en ce moment l'action qu'il sera nécessaire ou désirable d'entreprendre en vue de la situation qui vient d'être exposée par Lord Bryce; mais je suis heureux de saisir cette occasion pour l'assurer que le Gouvernement de Sa Majesté donne toute son attention aux graves intérêts dont il s'agit tant au point de vue politique qu'humanitaire, et qu'il est décidé à n'épargner aucun effort afin d'assurer entière satisfaction aux légitimes revendications des Arméniens.

PROMESSES ET ENGAGEMENTS DES PUISSANCES

ALLIÉES ENVERS LES ARMÉNIENS

1°

Lettre de M. Briand, Président du Conseil, à M. Louis Martin, sénateur du Var, le 7 Novembre 1916 :

M. Louis Martin, sénateur du Var, a adressé à M. Briand, Président du Conseil, une lettre très documentée sur les souffrances et la situation de l'Arménie. Il lui demande si, après toutes les manifestations qui se sont déjà produites, il ne croit pas le moment venu de prononcer, comme Chef du Gouvernement et Ministre des Affaires Etrangères, les paroles reconfortantes qui iront annoncer aux Arméniens persécutés, ainsi que l'a déjà fait l'Angleterre, le jour prochain de leur libération et du châtiement de leurs bourreaux.

Le Président du Conseil a répondu à M. Louis Martin par la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur,

Ainsi que vous le déclarez dans la lettre que vous avez bien voulu m'adresser au sujet de la situation des Arméniens, la France oubliant ses propres épreuves a partagé l'émotion douloureuse des nations civilisées devant l'horreur des atrocités commises contre les Arméniens. Elle a détourné un moment ses pensées des crimes perpétrés sur son territoire contre la population civile pour adresser l'hommage de sa pitié à ces autres martyrs du droit et de la justice. Le Gouvernement de la République a tenu dans les circonstances solennelles à flétrir les crimes des Jeunes-Turcs et à livrer au jugement de la conscience humaine leur monstrueux projet d'extermination de toute une race, coupable à leurs yeux d'avoir aimé le progrès et la civilisation. Les représentants de la France auprès des Puissances neutres ont été mis en possession de tous les

122

documents qui devaient leur permettre de faire connaître autour d'eux les événements survenus. Pour l'honneur de l'humanité, nous devons conserver l'espoir que les protestations indignées que certaines de ces Puissances ont déjà fait entendre à Constantinople contribueront à soustraire la Nation Arménienne à de nouveaux attentats.

Pour la première fois, notre pays s'est trouvé impuissant à poursuivre en Turquie sa mission civilisatrice et à s'y dresser en face de la barbarie de ces gouvernements. Il n'a laissé passer cependant aucune occasion de donner au peuple arménien le témoignage de sa pitié et de sa profonde sympathie. Ses escadres ont pu arracher à la mort plus de 5.000 fugitifs qui ont été conduits en Egypte où ils ont reçu un accueil pouvant atténuer la rigueur de leur malheureux sort.

Le Gouverneur de la République a déjà pris soin de faire notifier officiellement à la Sublime-Porte que les Puissances Alliées tiendront personnellement responsables des crimes commis tous les membres du Gouvernement Ottoman, ainsi que ceux de ses agents qui se trouveraient impliqués dans les massacres. Quand l'heure aura sonné des réparations légitimes, il ne mettra pas en oubli les douloureuses épreuves de la Nation Arménienne et, d'accord avec ses alliés, il prendra les mesures nécessaires pour lui assurer une vie de paix et de progrès.

Agréer, Monsieur le Sénateur, les assurances de ma haute considération.

BRIAND

" Le Temps " du 7 Novembre 1916

123

1/1-2

-2-

Déclaration de M. Briand, Président du Conseil.

Au nom des Alliés, M. Briand, Président du Conseil, déclarait
le 10 Janvier 1917, comme un des buts de guerre des Alliés :

" Affranchissement des populations soumises à la sanglante
" tyrannie des Turcs; rejet hors d'Europe de l'Empire Ottoman,
" décidément étranger à la civilisation occidentale.

124

Déclaration de M. Pichon

Le 27 Décembre 1917, M. Pichon, ministre des Affaires Etrangères, déclarait à la Chambre des Députés :

" Cette politique des droits des nationalités est l'honneur de
" nos traditions et de notre Histoire; elle s'applique, dans
" notre pensée, aux populations arméniennes, syriennes, liba-
" naises, comme aux peuples qui subissent, contre leur volonté, le
" joug de l'opresseur quel qu'il soit; tous ces peuples ont droit
" à nos sympathies, à notre appui; tous doivent avoir la possibi-
" té de fixer eux-mêmes leur sort."

123

4°
Lettre de M. Clémenceau, Président du Conseil

Réponse de M. Clémenceau, Président du Conseil à la lettre écrite par Boghos Nubar Pacha, à l'occasion du 1^{er} Juillet 1918 :

Cher Monsieur,

Rappelant la conduite héroïque de vos compatriotes, vous me demandez de saisir une prochaine occasion pour encourager leurs efforts et pour leur dire que les conditions imposées par la Conférence de Constantinople ne seront pas reconnues par le Gouvernement de la République.

La France, victime de la plus injuste des agressions, a inscrit dans ses revendications la libération des nations opprimées.

Protectrice traditionnelle de ces peuples, elle a manifesté à maintes reprises sa profonde sympathie pour les Arméniens. Elle a tout tenté pour venir à leur aide.

L'esprit d'abnégation des Arméniens, leur loyalisme envers les Alliés dans la Légion Etrangère, sur le front du Caucase et à la Légion d'Orient, ont resserré les liens qui les attachent à la France.

Je suis heureux de vous confirmer que le Gouvernement de la République, comme celui du Royaume-Uni, n'a pas cessé de compter la nation Arménienne au nombre des peuples dont les Alliés comptent régler le sort selon les règles supérieures de l'Humanité et de la Justice.

Veillez croire etc.

signé : CLEMENCEAU.

14 Juillet 1918

126

Lettre de M. Jean Gout, Sous-Secrétaire aux Affaires Politiques,
au nom du Ministre et par ordre adressée au Président de l'Union
Intellectuelle Arménienne, en réponse à sa lettre du 20 Octobre 1918;

Monsieur le Président,

M. le Président du Conseil, ministre de la Guerre, a été
profondément sensible à la lettre que vous avez bien voulu lui
adresser à l'occasion des victoires remportées sur ~~sur~~ le front
de France.

J'ai l'honneur de vous transmettre ses très vifs
remerciements.

Les populations arméniennes peuvent être assurées que
le Gouvernement de la République sera heureux de leur conserver
tout son appui en vue d'empêcher le renouvellement des massacres
dont elles ont été les victimes et de leur permettre de se libé-
rer définitivement du joug ottoman.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma
considération très distinguée.

Pour le Ministre et par ordre,
Le Ministre plénipotentiaire, sous-directeur
des Affaires Politiques
Jean Gout.

Paris, 28 Octobre 1918.

Déclaration franco-anglaise (Novembre 1918)

Le Gouvernement français, ~~en~~ d'accord avec le Gouvernement britannique, a décidé de faire la déclaration conjointe ci-dessous pour donner aux populations non turques des régions entre le Taurus et le Golfe Persique, l'assurance que les deux pays, chacun en ce qui le concerne, entendent leur assurer la plus large autonomie afin de garantir leur affranchissement et le développement de leur civilisation.

"Le but qu'envisagent la France et la Grande-Bretagne en poursuivant en Orient la guerre déchainée par l'ambition allemande, c'est l'affranchissement complet et définitif des peuples si longtemps opprimés par les Turcs et l'établissement de Gouvernements et Administrations nationaux puisant leur autorité dans l'initiative et le libre choix des populations indigènes. Pour donner suite à ces intentions, la France et la Grande-Bretagne sont d'accord pour encourager et aider à l'établissement de Gouvernements et d'Administrations indigènes en Syrie et en Mésopotamie actuellement libérées par les Alliés ou dans les territoires dont ils poursuivent la libération et pour reconnaître ceux-ci aussitôt qu'ils seront effectivement établis. Loin de vouloir imposer aux populations de ces régions telles ou telles institutions, elles n'ont d'autre souci que d'assurer par leur appui et par une assistance efficace le fonctionnement normal des Gouvernements et Administrations qu'elles se seront librement données. Assurer une justice impartiale et égale pour tous, faciliter le développement économique du pays en suscitant et en encourageant les initiatives locales, favoriser la diffusion de

127

l'instruction, mettre fin aux divisions trop longtemps exploitées par la politique turque, tel est le rôle que les deux Gouvernements Alliés revendiquent dans les territoires libérés."

12/4 /

70
Lettre de M. Pichon, Ministre des Affaires Etrangères.

Le 21 Novembre 1918, M. Pichon, Ministre des Affaires Etrangères répondait au Président de la Délégation Nationale Arménienne ce qui suit :

"Comme vous le dites si justement, le triomphe de la France doit donner l'heure de la libération de tous les opprimés. Vous pouvez être assuré que le gouvernement de la République, profondément ému des souffrances endurées par le peuple arménien, ne négligera rien pour lui préparer un avenir digne de sa civilisation."



FORMULE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT
DES VOLONTAIRES ARMENIENS DE LA LEGION D'ORIENT.

Prénom

Nom

Fils de

Et de

Age

Lieu de Naissance, Province

Ville

Village.

Sujet

Marié ou non

Nombre d'enfants

Profession

Adresse

Adresse de sa famille

Service militaire

Langues étrangères

Observations

Je soussigné

m'engage comme volontaire de mon plein gré, pour servir au prix
de ma vie à la libération de ma patrie. Je jure rester fidèle à
mon serment, obéir aux ordres donnés en me conformant à la dis-
cipline militaire, et tenir haut, par mon attitude, l'honneur
de ma nation et le drapeau de l'émancipation nationale.

Fait à

Signature

Le

130

Le Concours militaire des Arméniens pendant la guerre et
après l'Armistice.-

I.- SUR LE FRONT FRANCAIS.

Les Arméniens d'Amérique s'engagèrent au nombre de 12.000 dans l'armée américaine et se battirent en Champagne. Les étudiants arméniens de Paris et la Colonie arménienne de France fournirent aussi plusieurs centaines de volontaires qui furent versés dans la Légion Etrangère (1° & 2° Régiments), dont les trois quart sont tombés au Camp d'Honneur où ont été grièvement blessés.

2°- SUR LE FRONT RUSSE.

Plus de 165.000 Arméniens se battirent dans l'armée régulière sur le front russe contre les Austro-Allemands et/au Caucase.

En outre, des Arméniens de Turquie réfugiés au Caucase, formèrent plusieurs bataillons de volontaires dont le nombre a atteint 10.000 environ et qui prirent part à la conquête des vilayets d'Erzorum, de Bitlis et de Van, comme auxiliaires de l'armée russe.

Après Brest-Litovsk, les Russes abandonnèrent le front turc; les Arméniens formèrent un corps d'armée d'environ 50.000 hommes et sous le commandement des généraux arméniens Nazarbekof et Antranik, ils résistèrent à l'armée turque durant 5 mois. Selon les témoignages britanniques, en retardant l'avance des Turcs pendant 5 mois, ils rendirent un service signalé à l'armée britannique de Mésopotamie.

D'autre part, le Général Ludendorff dans son ouvrage sur la Guerre, déclare que la cause déterminante de la débâcle allemande sur le front d'Occident fut le manque de pétrole, que l'armée turque empêcha pendant 8 mois par la résistance des forces arméniennes n'avait pu atteindre Bakou.

Le Général Ludendorff conclut en se demandant quelle aurait été l'issue de la guerre si les Arméniens n'avaient pas opposé cette résistance.....

3.- DANS L'ARMÉE DU LEVANT.

La Légion d'Orient fut organisée sur la demande du Gouvernement Français, par un accord conclu le 27 Octobre 1916 à l'Ambassade de France à Londres entre M. Georges Picot, représentant du Gouvernement Français, et Boghos Nubar Pacha, Président de la Délégation Arménienne.

Les trois bataillons de la Légion Arménienne furent les premiers à entrer à Beyrouth, au Liban, et à Alexandrette d'où ils participèrent à la conquête de la Cilicie par les troupes françaises.

Les exploits des soldats Arméniens sont constatés par de nombreuses citations à l'occasion de la bataille d'Arara de l'occupation de Aintab, de Killis et d'Ourfa, comme celles du Général Gouraud, Colonel Brémond, Colonel Fly Sainte-Marie, Colonel Romieu, Lieutenant Colonel Andréa et le Capitaine André.

Maréchal Allenby, du

armées alliées de Mésopotamie et de Syrie. La défense héroïque et désespérée de Bakou pendant quatre mois contre les bandes turco-tatares, restera comme le symbole du "jusqu'au boutisme" arménien.

Dans les hautes sphères alliées, l'effort militaire des Arméniens n'est point ignoré. Tous ceux des français comme M. Henri Barby, correspondant de guerre du Journal, qui vient de publier un fort beau volume sur l'Epopée Arménienne - et le médecin en chef, Docteur Dartigues, chef de la Mission Sanitaire française au Caucase, qui reviennent de ces lointaines contrées témoignent de la fidélité arménienne à la cause des Alliés.